COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Jeudi 11 mai 2023

Rapport annuel Égalité femmes-hommes

Engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Rennes Métropole prépare un plan d'action à l'échelle métropolitaine

Le rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2021-2022 a été présenté au conseil métropolitain de ce jeudi 11 mai 2023. Il dresse un état des lieux de l'égalité dans tous les domaines de la société et répertorie les nombreuses actions menées sur le territoire par Rennes Métropole, la Ville de Rennes et le CCAS de Rennes. Ce bilan contribue à la réflexion en cours pour le renouvellement du plan d'action de la Ville et son élargissement à l'échelle métropolitaine.

Les collectivités territoriales représentent des niveaux de contribution et de proximité adéquats pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités, et pour promouvoir une société véritablement égalitaire, libérée du patriarcat. Elles peuvent, dans leur domaine de compétences et en coopération avec l'ensemble des actrices et acteurs locaux, mettre en œuvre des mesures concrètes.

"L'égalité de genre est un droit fondamental pour toutes et tous et constitue une valeur fondamentale pour la démocratie. Elle est intégrée dans nos politiques publiques et dans la manière dont nous les mettons en œuvre. Nous souhaitons aller encore plus loin pour que la culture de l'égalité soit un automatisme dans toutes les actions déployées sur le territoire. Les échanges avec les communes sont riches et le travail aboutira début 2024 avec un plan d'action à l'échelle métropolitaine."

Priscilla Zamord

Vice-présidente de Rennes Métropole aux Solidarités, à l'Égalité et à la Politique de la ville

Un rapport annuel reflet d'une politique ambitieuse en matière d'égalité femmes-hommes

Un engagement déjà marqué

Rennes Métropole a officialisé son engagement avec :

- la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale avec 11 communes de la Métropole le 8 mars 2022 qui lance les travaux sur le plan d'action;
- le <u>vote de la stratégie métropolitaine des solidarités</u> en septembre 2022 avec un volet autour de l'égalité femmes-hommes.

Réalisé entre 2021 et 2022, ce bilan évaluatif revient sur l'ensemble des actions menées pour l'égalité entre les femmes et les hommes par Rennes Métropole, la Ville de Rennes et le CCAS de Rennes. Aux côtés de la Ville de Rennes engagée de longue date, Rennes Métropole mène depuis plusieurs années une politique volontariste en matière d'égalité. De très nombreuses actions sont répertoriées, de manière non exhaustive, et plus particulièrement :

La lutte contre les violences faites aux femmes

Les violences subies par les femmes en raison de leur genre restent massives dans notre société. Le nombre de faits ne diminue malheureusement pas et ces faits sont de plus en plus nombreux à être rapportés. Rennes Métropole se saisit largement de la question des violences sexistes et sexuelles.

La collectivité contribue à la diffusion d'un violentomètre, outil permettant d'évaluer par des questions simples le degré de violence dans un couple (voir en pièce-jointe). A l'occasion de la programmation annuelle pour l'élimination des violences faites aux femmes organisées par la Ville, Rennes Métropole valorise les actions menées chaque année dans les communes de la métropole pour amener tous les habitants à se saisir de ces questions.

La métropole co-anime par ailleurs le Réseau des professionnel·le·s de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, un engagement qui se traduit notamment par la mise en place de formations. L'année 2021 a surtout été marquée par le lancement des travaux de concertation entre les acteurs du territoire pour la création de la Maison des femmes sur le site de l'hôpital Sud de Rennes. Cet équipement financé par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, aux côtés du CHU, de l'Asfad et avec le soutien de l'État, du Département et de la fondation Kering, sera un lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. La Maison des femmes ouvrira ses portes à l'automne 2023.

La visibilité des femmes dans l'espace public

L'année 2022 a vu l'organisation des premières Journées du matrimoine et du patrimoine afin de mieux faire reconnaître la place de la femme dans notre héritage commun (culturel, artistique, scientifique, politique, etc.) et leur redonner leur juste place

dans le récit historique. Un programme thématique a ainsi été établi avec l'organisation de visites guidées et d'expositions consacrées aux créatrices rennaises du passé.

L'égalité professionnelle

La Métropole de Rennes, la Ville de Rennes et le CCAS sont également engagées dans une démarche d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'administration avec l'adoption d'un nouveau plan d'action 2022-2025, élaboré en concertation avec les agentes et agents et les organisations syndicales. Chaque année 100 000 € sont consacrés à la réduction des écarts de salaires, ce qui a permis la revalorisation salariale de près de 75 % des agentes des 3 collectivités.

D'autres actions ont été mises en œuvre ces derniers mois :

- Concernant les Mobilités et les Transports, l'élargissement de l'arrêt à la demande à l'ensemble du réseau de bus sur les plages horaires nocturnes pour rapprocher au plus près celles et ceux qui le souhaitent, et en particulier les femmes, de leur destination et leur permettre ainsi de prendre les transports en toute sérénité. Une campagne de lutte contre le harcèlement, les violences et le racisme a aussi été sagement mise en place dans tous les réseaux Star avec une formation des agents, des actions qui seront renouvelées.
- Le soutien à la recherche rennaise féminine avec 15 doctorantes rennaises qui ont bénéficié d'un soutien financier de Rennes Métropole en 2021 pour la réalisation d'un séjour de mobilité dans un laboratoire de recherche à l'étranger.

En février dernier, Rennes Métropole a reçu le prix la "Marianne de la Parité dans les EPCI" remis par l'association Elles aussi. Ce trophée vise à mettre à l'honneur les intercommunalités engagées sur la voie de l'égalité.

Vers un plan d'action à l'échelle métropolitaine

Malgré les avancées et leur reconnaissance, l'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est pas encore une réalité. Les inégalités sont le résultat de constructions sociales qui se fondent sur les nombreux stéréotypes présents dans toutes les sphères de nos vies, stéréotypes sur lesquels il est possible d'agir en adoptant une approche nouvelle, plus en amont, et en opérant des changements structurels.

Plusieurs enjeux du futur plan d'action sont déjà pressentis à travers les échanges avec les acteurs et actrices du territoire (habitants, associations, agents, etc.) :

- Prévenir les violences sexuelles et sexistes ;
- Lutter contre la précarité des femmes ;
- Prendre en compte tous les facteurs de discriminations, ainsi que leur cumul, dans une perspective intersectionnelle.

Ce nouveau plan visera à travailler en amont de la création de chaque politique publique, afin de s'assurer que celles-ci ne (re)produisent pas d'inégalités indirectes, plutôt que de mettre en place des mesures correctives par la suite. Il s'agit de faire de l'égalité une orientation incontournable et intrinsèque de toutes les politiques publiques.

Service de Presse Rennes Ville et Métropole Tél. 02 23 62 22 34 Espace Presse





